

Section 1 : Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Commune d'Enghien-les-Bains

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 21950210100013

Ville : Enghien les bains

Code Postal : 95880

Groupement de commandes : Non

Section 2 : Communication

Lien vers le profil d'acheteur : www.maximilien.fr

Identifiant interne de la consultation : 9521089ST23017

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : SERVICE ACHAT PUBLIC

Section 3 : Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve : Les documents permettant d'évaluer ses capacités professionnelles, techniques et financières ; Une déclaration sur l'honneur, dûment datée et signée par le candidat, conformément aux dispositions des articles L2141-1 à L2141-5 et L2141-7 à L2141-11 du code de la commande publique et notamment qu'il satisfait aux obligations concernant l'emploi des travailleurs handicapés définies aux articles L 5212-1 à L 5212-11 du Code du Travail ; Les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée pour l'engager ; Si le candidat est en redressement judiciaire, une copie du ou des jugements habilitant le candidat à poursuivre son activité pendant la durée prévisible d'exécution du marché ;

Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve : Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles ; Les bilans, comptes de résultat et liasse fiscale des trois dernières années ; Une attestation d'assurance justifiant qu'il est assuré, et à jour de ses cotisations, auprès d'une compagnie d'assurances notoirement solvable en cas de mise en jeu de sa responsabilité civile professionnelle.

Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve : Les principales références auprès de collectivités publiques pour des prestations similaires réalisées au cours des trois dernières années, indiquant le montant et le contenu des prestations, la date et le destinataire. Ces références devront être présentées à l'appui de certificats de capacité du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat indiquant le montant, la date et le destinataire, et précisant les coordonnées des personnes pouvant être contactées pour attester de la bonne exécution des prestations. Il est précisé que les références (liste et/ou certificats de capacité) ne doivent pas dépasser 20 pages en format A4.

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : 18 décembre 2023 à 12 h 00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentation de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : Les acheteurs habilités à passer les bons de commande sur cet accord-cadre sont les services de la collectivité.

Critères d'attribution : - Le prix : 55 % apprécié au regard du prix global et forfaitaire annuel ;

Prix global résultant du montant total du forfait annuel (DPGF) : 45 %

Prix déterminé à partir d'un détail quantitatif estimatif auquel est appliqué le prix unitaire correspondant au ml inscrit au BPU : 10 %

- La valeur technique : 45 % appréciée au regard de la décomposition du prix global et forfaitaire et du contenu du mémoire technique demandé à l'article 4.2 du présent règlement de consultation dont :

Moyens humains et techniques mis en oeuvre 25 % : effectifs prévus pour la réalisation de la prestation (nombre de personne affectée, volume horaire, cadence d'exécution) ; matériels dédiés à l'exécution des prestations ;

Organisation du chantier 10 % : moyen de communication, contraintes liées aux sites, moyens mis en oeuvre pour assurer les bonnes conditions de circulation piétonnes et véhicules, de signalisation et de sécurité

Démarche environnementale 10 % : tri, compostage, gestion des nuisances sonores et poussières

Section 4 : Identification du marché

Intitulé du marché : 95 210 89 ST 23-017

Code CPV principal

Descripteur principal : 77312100

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Le présent accord-cadre a pour objet le désherbage des voiries et des espaces minéralisés de la commune d'Enghien-les-Bains.

Mots descripteurs : Espaces verts , Prestations de services , Végétaux ,

Lieu principal d'exécution du marché : Les voiries et les espaces publics

Durée du marché (en mois) : 36

Valeur estimée (H.T.) : 210000 euros

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 : Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : L'accord-cadre est conclu pour une durée d'un an à compter de sa notification et sera reconductible expressément deux fois pour la même durée.

Les variantes ne sont pas autorisées. Il n'y a pas de prestations supplémentaires éventuelles. Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de confier à l'attributaire du présent accord cadre, en application de l'article R.2122-7 du Code de la Commande Publique, des marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires à celles qui lui seront confiées au titre du marché dans le cadre d'une procédure négociée sans publicité ni mise en concurrence.

Le marché complémentaire pourra être passé dans une durée maximum de 3 ans à compter de la notification du marché initial.

Le marché est conclu sous la forme d'un accord-cadre mono-attributaire à bon de commande. Il n'a pas été défini de montant minimum. Le montant maximum annuel est de 70 000 euro(s) HT. Les prestations de désherbage des voiries et des espaces minéralisés concernent des prestations forfaitaires et unitaires.

Les prestations d'entretien dans le cadre du forfait annuel seront réglées à prix global et forfaitaire. Les prestations à réaliser ponctuellement à la demande du maître d'ouvrage seront réglées en appliquant aux quantités réellement exécutées les prix unitaires figurant au bordereau des prix.

Cette consultation comporte des conditions d'exécution à caractère environnemental dont le détail est indiqué dans le CCTP. Le respect de ces dispositions est une condition de la conformité de l'offre. Une offre comportant des réserves ou ne respectant pas ces conditions d'exécution particulières sera déclarée irrégulière au motif du non-respect du cahier des charges.

En complément de l'acte d'engagement, le candidat remettra la DPGF, le BPU, le DQE ainsi qu'un mémoire technique (se reporter au RC pour la composition du mémoire)

Conformément aux dispositions de l'article R2123-5 du Code de la Commande Publique, dans le cas où les offres lui conviennent, la collectivité se réserve le droit de ne pas négocier. Dans le cas contraire, elle pourra engager des négociations.

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Cergy Pontoise, 2/4 boulevard de l'Hautil, F - 95027 Cergy pontoise,
Tél : +33130173400, courriel : Greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr, Fax : +33 130173459, adresse internet : <http://cergypontoise.tribunaladministratif.fr/>

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

Tribunal administratif de Cergy Pontoise, 2/4 boulevard de l'Hautil, F - 95027 Cergy Pontoise,
Tél : +33130173400, courriel : Greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr, Fax : +33 130173459, adresse internet : <http://cergypontoise.tribunaladministratif.fr/>

Compte tenu du nombre de caractères techniquement limité dans le présent AAPC, il convient de se reporter au RC pour les autres informations relatives aux modalités de la consultation et à la présentation de l'offre.

Date d'envoi du présent avis : 23/11/2023